

Formation Equipier de Seconde Intervention (ESI)

Réf : F-ESI

Date de création : 11/10/2021

Mise à jour : 28/05/2024

Objectifs pédagogiques :

- Apprendre à diriger une équipe de première intervention et à effectuer une opération de reconnaissance et de sauvetage.
- Connaître les missions de l'ESI - Savoir déclencher une alerte.
- Être capable d'analyser le type de feu et d'éteindre ce feu avec un extincteur approprié à la situation.

Durée :

1 jour soit 7 heures de formation.

Tarif (particulier – indépendant – salarié) :

560€ TTC par élève.

Tarif intra :

Nous contacter.

Public :

Tout le public.

Inscription :

L'inscription définitive se fera via un bulletin d'inscription à renvoyer par email ou courrier.

Taux de satisfaction des stagiaires :

Le taux de satisfaction de cette formation sera actualisé après la formation. Prochainement tous les avis seront affichés sur notre site et certifiés par Avis Garantis.

Prérequis :

Expérience professionnelle avérée en animation avec expérience dans l'incendie et avec formation ESI.

MODALITÉS

Accessibilité :

Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée. En fonction du type de demandes, nous mettons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés. Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez à nous contacter.

Modalité pédagogique :

Formation délivrée en présentiel avec une première partie théorique dédiée à la meilleure compréhension des enjeux lors d'un incendie, en alternance avec des méthodes démonstratives, des exercices pratiques et des mises de situation.

- Moyens pédagogiques techniques :
- Diaporamas, échanges et partages d'expérience.

Formation Equipier de Seconde Intervention (ESI)

Réf : F-ESI

Date de création : 11/10/2021

Mise à jour : 28/05/2024

- Exercices et études de cas spécifiques à l'entreprise

Comment le stagiaire peut se situer ?

Tout au début de sa démarche ou celle de la société pour laquelle il travaille, grâce à un premier audit d'évaluation réalisé avec une méthodologie et une formation complète qui lui est proposée.

En cours de démarche pour avoir une mise à jour ou actualisation sur ses pratiques et pour explorer de nouvelles pistes.

Modalités d'évaluation :

- En début de formation, avec un audit préalable d'évaluation des risques de l'unité de travail de l'employé.
- En cours de formation, pendant les Interactions entre les participants et le formateur à l'aide de mises en situation permanentes (Situations spécifiques dans la résolution de problèmes).
- En cours de formation, grâce à la pédagogie par l'action du formateur qui utilise son expérience pour entraîner les participants aux différentes postures et donner les conseils adéquats pour ensuite réaliser des jeux de rôles.
- En cours de formation, avec de tests réguliers de contrôle des connaissances.
- Test pratique en fin de formation.
- Évaluation à chaud fin formation.
- Remise d'une attestation individuelle de formation dont seront précisés les objectifs pédagogiques, le nombre d'heures total de la formation, la validation des acquis et la date.
- Évaluation à froid, 40 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail.
- Suivi tous les 3 mois avec le fichier « Suivie trimestriel Prévention - Base de connaissances Formations ».

Validation et sanction :

Remise d'une attestation individuelle de formation précisant les objectifs pédagogiques, le nombre d'heures total de la formation, la validation des acquis et la date de réalisation.

Admission et déroulement :

- Rendez-vous téléphonique ou présentiel pour réaliser un questionnaire préalable d'évaluation des risques professionnels pour mieux définir les contraintes spécifiques de chaque employé dans l'unité de travail concernée.
- Proposition d'un plan d'action prenant en compte la situation collective et individuelle du salarié qui sera qui sera incluse dans le contenu de la formation.
- Envoy de tous les éléments administratifs incluant le programme de formation, le devis et la convention.
- Réalisation de la formation avec les modalités d'évaluation décrites ci-dessus.
- Enquête de satisfaction en fin de formation.
- Remise d'une attestation individuelle de formation.
- Remise d'outils pour maintenir l'application des connaissances acquises dans la durée.
- Enquête à froid 40 jours après la formation.

Formation Equipier de Seconde Intervention (ESI)

Réf : F-ESI

Date de création : 11/10/2021

Mise à jour : 28/05/2024

- Easy Partenaire se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de stagiaires est inférieur à 4 personnes. Le maximum sera de 12 stagiaires par session.

Expérience et résultats :

Nous sommes certifiés et pleinement engagés dans une démarche qualité constante respectant les critères de qualité de Datadock et Qualiopi.

Taux de satisfaction : 9.7 / 10 : Moyenne des notes attribuées par un stagiaire au cours des 12 derniers mois.

PROGRAMME

Théorie

- Les causes d'incendie.
- Le développement d'un incendie.
- La propagation et l'auto-entretien du feu.
- Le développement d'un incendie.
- Les classes des feux (A, B, C, D).
- Comportement au feu des matériaux et éléments de construction.

Les moyens de première intervention

- Les différents extincteurs - appareils mobiles.
- Le robinet d'incendie armé (RIA).

Les moyens de seconde intervention

- Extincteurs sur roue, La motopompe, Les lances à incendie.
- Le générateur de mousse.
- L'appareil respiratoire isolant (ARI).

La sécurité incendie dans l'établissement

- Inventaire des mesures de prévention mises en place dans l'établissement.
- Attitude à adopter en cas de début d'incendie
- Organisation générale de lutte contre l'incendie.
- Consignes générales et particulières.
- Intervention des ESI.

Pratique

- Extinction des trois classes de feux (solide, liquide et gazeux).
- Maniement des différents types d'extincteurs.
- Etablissement des tuyaux de manœuvre de l'équipe.
- Mise en œuvre des moyens de seconde intervention sur feu réel et spécifique au site client.
- Port de l'appareil respiratoire isolant (ARI).

Easy Partenaire, 14 avenue de l'opéra 75001 Paris

Juan Carlos D'Arrigo, Référent pédagogique, handicap et qualité au sein d'Easy Partenaire

E-mail : ep.documentunique@gmail.com - Standard : 09 60 43 30 83

Formation Equipier de Seconde Intervention (ESI)

Réf : F-ESI

Date de création : 11/10/2021

Mise à jour : 28/05/2024

Méthodes et moyens pédagogiques et d'encadrement :

- Interaction permanente entre les participants et le formateur ;
- Mise en situation des participants (Situations à Résolution de Problèmes) ;
- Pédagogie par l'action :
- Le formateur utilise son expérience pour entraîner les participants aux différentes scénarios pour ensuite donner les conseils adéquats ;
- Diaporamas, échanges et partages d'expérience.
- Exercices et études de cas spécifiques au sein de l'entreprise.
- Tests réguliers de contrôle des connaissances tout au long de la formation.

Format :

- Présentiel.

Qualification du formateur :

Abi Chahine Frederic est pompier professionnel attaché au Château de Versailles avec plus de 30 ans d'expérience dans le domaine de la prévention et de la sécurité. Son parcours en qualité de formateur de diverses associations s'enrichi chaque jour qu'il sauve des vies. Nous avons l'honneur de compter sur lui pour former nos stagiaires dans toutes les domaines liés à la sécurité-incendie et dans le secours de personnes en situation d'urgence.